

Ah c'est comme ça que ça marche !

Participant depuis 6 mois aux conseils municipaux en tant qu'élu, il est temps pour moi de vous faire part de mes premières réflexions.

Les conseillers municipaux sont avant tout des femmes et des hommes qui se mettent au service des citoyens humblement et sans autre objectif.

Je suis présent aux réunions des commissions auxquelles je suis rattaché (sport, jeunesse et vie associative + cohésion sociale et santé). Je participe aussi au SMICTOM et à la commission « santé » de Vitre Co.

Force est de constater que les fonctionnements sont différents.

Alors que nous sommes fréquemment en mode « informatif » lors des conseils municipaux dans notre commune, nous sommes en mode « participatif » dans les réunions de Vitre Co.

Pourtant, le conseil municipal représente les habitants et ce sont les votes de tous les élus qui déterminent

les affaires de la commune.

Tout conseiller municipal doit donc être informé des affaires faisant l'objet d'une délibération. Pour cela il est nécessaire que toutes les informations « tenants et aboutissants » soit fournies et ou expliquées suffisamment tôt afin qu'une décision adaptée puisse être prise.

Or il n'est pas rare que lorsque des questions sont posées en cours de conseil, la réponse donnée est « cela a été vu(évoqué) en commission », ou « le bureau municipal(majorité) a décidé », ou encore « on va se renseigner et on vous dira ». Mais on doit voter malgré tout !

Des riverains sont intervenus en fin de séance pour dire leurs désapprobations sur une décision prise selon eux sans concertation et sans consultation du conseil municipal. A eux aussi, il est refusé tout échange : ils n'ont qu'à se contenter de la décision déjà prise et observer ce qui sera fait !

Les commissions et les conseils municipaux ne devraient-ils pas permettre de réfléchir ensemble sur tous les sujets ?

Si le suivi d'un projet peut être complexe il exige malgré tout, en amont, un minimum de concertation, d'échanges, de rencontres avec toutes les personnes concernées de près ou de loin. La pluralité des avis est une richesse qui fait progresser un projet, le grandit, l'affine pour enfin le faire adopter. Il ne doit pas y avoir « de petit caillou dans la chaussure ».

Nos façons de vivre, d'exister, de penser sont différentes.

Quelle richesse cette pluralité : écoutons-nous, acceptons nos différences. C'est dans ce sens que j' imagine participer au devenir de la commune.